



## Index des frais déductibles

### DETAILS SUR LA FORMATION

**Prix: 29 EUR / 19 EUR pour demandeurs d'emploi sur base d'une attestation d'Actiris ou du Forem**

**Dates:**

mercredi 20/11/2019, de 13h00 à 16h00 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

ou

lundi 20/04/2020, de 18h00 à 21h00 au SNI, Bd Bischoffsheim 33/4, 1000 Bruxelles

ou

vendredi 12/06/2020, de 9h30 à 12h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

### CONDITIONS D'ADMISSION

**Pas de conditions d'admission pour cette formation**

## Description

Quels frais pouvez-vous déduire? Dans quelle mesure? Y a-t-il des plafonds? Quels justificatifs fournir? Des questions qui préoccupent souvent les indépendants et gérants de sociétés.

Cette formation passe en revue les principales notions relatives à la déductibilité du CIR (Code des Impôts sur les Revenus) et vise à vous fournir une réponse pour optimiser la déduction de vos frais et ne rien oublier.

Quelques notions fiscales liées à la déduction de certains types de frais sont également abordées pour éviter les erreurs lors de vos calculs fiscaux.

## Formateur

**Marie-Laure De Staercke**

Marie-Laure est Expert Comptable et Conseiller Fiscal (IPCF) depuis 1994. Elle est gérante de la fiduciaire ADS Consult à Bruxelles.

Elle est impliquée en formation continue en manière comptable et fiscale au sein de plusieurs institutions bruxelloises (notamment efp et Francisco Ferrer). Elle collabore avec le guichet d'entreprise Zenito dans l'accompagnement des jeunes indépendants.

Elle vient également de débiter une formation en médiation commerciale.